

POUR UNE HISTOIRE, INTERNE ET EXTERNE, DE L'ECRITURE ETRUSQUE

La philologie étrusque a bénéficié en ce dernier quart de siècle, sous l'impulsion de l'Istituto florentin, de la remise en route ou de l'instauration de ces indispensables instruments de travail que sont le *Corpus* et le *Thesaurus*. Il lui manque encore un autre ouvrage de référence fondamental: une *Histoire générale de l'écriture étrusque*, manuel dont ne peuvent tenir lieu, si bonnes soient-elles, les courtes notices de vingt à trente pages, sommairement illustrées, présentement disponibles dans divers ouvrages récents. Frustré (comme d'autres, sans doute) de n'avoir pas sous la main un tel manuel, je souhaite qu'un de nos collègues italiens veuille en assumer l'élaboration, rendant par là un signalé service à tous les étruscologues. Me sera-t-il permis de préciser ici ce qu'à mon sens un utilisateur aimerait à trouver dans cet ouvrage ?

J'imagine, en deux volumes distincts, une histoire *interne* et une histoire *externe* de l'écriture étrusque.

Pour le premier, toute l'information est dès maintenant accessible, et il existe (pour l'écriture grecque, notamment) d'excellents modèles dont on pourrait utilement s'inspirer; en sorte qu'il ne paraît pas y avoir de difficultés intrinsèques à une mise en chantier rapide.

Pour le second volume, appelé à décrire, cas par cas, la transmission de l'alphabet étrusque à une dizaine de peuples d'Italie au long de trois ou quatre siècles, l'information est encore à ce jour insuffisante, et mouvante, pour plusieurs domaines (notamment, régions sabine, picentine, sorrentine, etc.), si bien qu'un temps d'attente préalable est justifié; d'autre part, il serait sans doute expédient qu'à la différence du t. I, le t. II fût écrit en collaboration, par des spécialistes des divers domaines concernés.

Avec beaucoup plus de détail pour le t. I que pour le t. II, j'indique ci-après ce que pourraient être le contenu et le dispositif de l'ouvrage. Pour le t. I, il m'est finalement apparu qu'il gagnerait à s'inspirer largement des *Local scripts of archaic Greece* (1963) de Lilian Jeffery.

HISTOIRE GENERALE DE L'ECRITURE ETRUSQUE TOME I: PRATIQUES GRAPHIQUES DES ETRUSQUES

Preface

Bibliographie

Carte

PREMIERE PARTIE: *Adoption et évolution de l'alphabet en Etrurie*

Cette partie qui concerne non seulement les origines (comme les pages 1-21 de Jeffery) mais tout le développement de l'écriture étrusque jusqu'à ses derniers temps, n'a pas de correspondante chez Jeffery (dont la visée ne dépasse pas les temps archaïques).

On commencerait par rappeler que rien n'est spontané dans l'adoption d'une écriture. Il ne suffit pas qu'à un certain moment, vers 700, la prospérité économique, l'activité des échanges, l'urbanisation commençante, l'émergence d'une large classe aisée aient créé pour l'écriture une clientèle virtuelle, et une attente. Il ne suffit pas qu'un modèle se soit trouvé au même moment disponible chez des étrangers avec qui les rapports devenaient fréquents (en l'espèce, les Grecs d'Ischia et de Cumes). Il faut, de plus, qu'alors un Etrusque (ou un petit cénacle d'Etrusques), déjà lettré (c'est-à-dire parlant, lisant et écrivant le grec), ait conçu le dessein de transférer à sa propre langue le bénéfice de l'écriture, ait conféré avec des maîtres d'école grecs sur les adaptations du modèle eubéen nécessaires à cet effet, et ait recueilli de ces maîtres l'essentiel de leur pédagogie; il faut aussi que, par sa position sociale, il ait disposé d'une autorité suffisante pour faire adopter l'écriture nouveau-née et en diffuser l'usage. A partir de là, l'institution se répand de proche en proche. L'école initiale, sise dans un des centres de l'Etrurie méridionale, essaime. Il n'est sans doute besoin que de quelques décennies pour que naissent des écoles dans toutes les villes du pays. Si nous ne savons rien de la mise en place d'une telle infrastructure, il nous la faut nécessairement supposer. Plus nombreuses et plus précisément datées seront nos inscriptions archaïques, mieux nous pourrions suivre comme à la trace ces événements obscurs des premiers temps.

Ici pourrait se placer la description, et la discussion, des diverses retouches apportées initialement au modèle eubéen, et qui sont patrimoine commun des alphabets étrusques. On notera que, de ces retouches, l'une au moins n'était pas nécessaire: nombre des signes de vélaires sourdes porté de deux (*kappa / qoppa*) à trois (*ci, ce / ka / qu*): raffinement phonétique chez le premier adaptateur, superfluité phonologique dont la pratique a fait justice par la suite, d'abord en éliminant *q*, puis en généralisant soit *k* soit *c*.

Ceci mènerait à des considérations sur la relative autonomie des écoles locales. Elle se marque, d'une part, dans les *choix* qu'elles ont faits pour la notation des vélaires et pour celle des sifflantes. Elle se marque, d'autre part, par des *innovations*, d'inégale portée et d'inégal rayonnement. Lorsque, vers le milieu du VI^e s., une école d'Etrurie méridionale substitue, pour / f /, à l'ancien digramme *vb*, un signe nouveau en forme de 8, augmentant ainsi d'une unité le répertoire alphabétique, la réforme, qui menait à son terme le système de correspondance univoque entre phonèmes et lettres, a été accueillie partout avec faveur, et, en l'espace de deux générations, s'est imposée dans l'ensemble du pays. Lorsqu'en revanche, à date

hellénistique, une école d'Etrurie centrale simplifie la forme de *m* en substituant au tracé à cinq traits un tracé à deux traits, cette menue réforme, assez gratuite, n'a donné naissance qu'à une mode, de diffusion et de durée limitées. Temporaire aussi, et restée propre à une partie seulement du domaine, a été au V^e s. l'institution de la ponctuation syllabique, remarquable en ceci qu'elle a tenté de faire passer dans la pratique orthographique une théorie de la syllabe élaborée par une école de grammairiens étrusques; il n'est pas surprenant que l'usage n'ait fait qu'un accueil médiocre à ces subtilités qui devaient sembler vaines; le paradoxe est que des grammairiens vénètes se soient enthousiasmés pour ce système, et qu'il ait connu en Vénétie une survie que l'Etrurie lui a refusée.

De cette relative liberté d'action des écoles, par choix et innovations, résulte à date archaïque la mise en place progressive d'un ensemble différencié d'écritures régionales et locales, évoquant les écritures *κατὰ πόλεις* du monde hellénique. Mais, par un mouvement parallèle à celui du monde hellénique aussi, va se développer, après le V^e s., un processus d'unification aboutissant à constituer une *κοινή* graphique, processus dont il y aura lieu de décrire et de dater les étapes.

Cette partie devrait se clore sur une étude détaillée de l'effacement de l'écriture nationale dans l'Etrurie romanisée.

APPENDICE 1: *L'enseignement en Etrurie*

En même temps que l'alphabet, les Etrusques ont emprunté aux Grecs une pédagogie de l'écriture. De leur enseignement, nous n'avons que des échos indirects par les abécédaires et les syllabaires qui nous sont parvenus. En faire ici inventaire et analyse.

APPENDICE 2: *Instruments et supports de l'écriture*

Nous avons des inscriptions incisées (sur matières dures: pierre, céramique, métal, etc.), des inscriptions peintes (notamment sur parois de chambres funéraires), enfin des inscriptions à l'encre (par exemple sur toile de lin); décrire ces techniques à partir des documents subsistants, non sans rappeler que d'autres faciès d'écriture (sur cire, etc.) sont pour nous perdus corps et biens.

Faire appel à l'archéologie: d'une part pour les *objets* mêmes qui ont servi à écrire (tablettes, styles, encriers, etc.), d'autre part pour les *représentations figurées* (peintes ou sculptées) de *volumina*. Les illustrations photographiques afférentes à ces références pourraient figurer, à la fin du volume, en tête du cahier de photographies d'inscriptions.

Ici, enfin, devrait venir la description technique du *liber linteus*.

APPENDICE 3: *Digraphes et bilingues*

A toute époque, de tels documents ont fonction d'interpeller simultanément des lecteurs de communautés différentes, que quelque occasion associe. Situer, à cet égard, les tablettes de Pyrgi.

A basse époque, lors de la romanisation, ils témoignent, en plus, de l'effacement progressif de l'étrusque au profit du latin, qui le double avant de le supplanter. Faire ici l'inventaire des inscriptions bilingues étruscolatines.

Observations sur le dispositif des deux textes et sur la plus ou moins parfaite correspondance de leurs contenus.

DEUXIEME PARTIE: *Les signes graphiques*

Remarque préliminaire: nous ignorons les *noms* des lettres étrusques (alors que nous connaissons ceux des lettres grecques d'une part, des lettres latines d'autre part). Noter cependant que le nom *abat*(...) de l'abécédaire nous livre les noms *a* et *bat*(...) des deux premières lettres de l'abécédaire étrusque.

Suivrait une revue des tracés, correspondant aux pages 22-40 de Jeffery: dans l'ordre alphabétique, catalogue des lettres, étudiées une par une avec leurs variations dans l'espace et dans le temps.

APPENDICE 4: *L'écriture en action*

La mise en oeuvre de l'alphabet est ici à envisager sous trois aspects:

- a) orientation de l'écriture;
- b) disposition du texte dans le champ inscrit;
- c) procédés d'individualisation des mots.

APPENDICE 5: *Ponctuation syllabique*

Description et explication de ce système d'analyse syllabique d'un énoncé. Catalogue des textes ponctués. Point de départ, extension, et assez rapide extinction du procédé.

APPENDICE 6: *Ecriture numérique*

Les *chiffres* étrusques pour 1, 5, 10, 50, 100 et leurs combinaisons fournissent la série des nombres entiers (avec incertitudes pour les milliers ou dizaines de milliers, d'occurrence rarissime dans les textes).

Au moins brièvement devrait-on mentionner les *noms* de nombres connus, puisque sont solidaires les structures soustractives (20-3; 20-2; 20-1; 30-3; 30-2; 30-1; etc.) de l'écriture chiffrée et de la nomenclature numérique pour 17, 18, 19, 27, 28, 29, etc.

TROISIEME PARTIE: *Les écritures locales*

Cette partie, la plus volumineuse, correspond aux pages 66-373 de Jeffery. La première partie n'aura donné, de la différenciation graphique, qu'un panorama général, en tentant d'en définir les agents et les modalités. Il s'agit ici d'une description extrêmement minutieuse, région par région, et, dans chaque région, site

par site, chaque description étant suivie d'une très ample liste de références. Voir Jeffery, à ceci près qu'ici l'histoire graphique du site n'est pas limitée à la période archaïque, mais poursuivie tout au long de la tradition.

Pour l'*Etrurie propre*, on est convenu de distinguer trois grandes régions: Sud, avec Veies et Caere; Centre, avec Tarquinies, Vulci, Volsinies, etc.; Nord, avec Volterra, etc.

Mais il y a aussi la *diaspora étrusque* (principalement vers le Nord-Est et vers le Sud): établissements, diversement importants, de populations étruscophones hors de Toscane, pourvoyeurs d'inscriptions étrusques. Dans la mesure où les caractères graphiques de ces inscriptions indiquent une parenté avec telle ou telle des trois grandes régions, il serait opportun d'en tenir compte dans le *plan* de cette Troisième Partie. Ainsi, pour la région Sud, *après* les sites méridionaux de l'*Etrurie propre* (Veies, Caere), serait envisagée la Campanie où la graphie est de type méridional. Pour le Centre, *après* les sites toscans centraux, viendraient les sites extérieurs graphiquement apparentés (Pontecagnano, etc.). Et ainsi de suite.

Les inscriptions toscanes d'origine incertaine et les inscriptions extra-toscane d'apparement incertain constituent, qualitativement et quantitativement, une minorité ici négligeable.

QUATRIÈME PARTIE: *Témoignages*

Comme aux pages 401-416 et aux planches 1-72 de Jeffery, *très abondante illustration photographique*, suivant l'ordre de la Troisième Partie.

NB. 1: Ces reproductions d'inscriptions seront immédiatement précédées des illustrations relatives à l'Appendice 2.

NB. 2: Des dessins seront joints aux photographies de médiocre lisibilité.

NB. 3: Il devra être donné une translittération de toute inscription reproduite. Peu commode est la solution de Jeffery qui donne d'abord la série de toutes les translittérations, puis toute la série des images; le lecteur préférera voir du même coup d'oeil image et translittération

Index

Table

TOME II: PROVIGNEMENTS DE L'ÉCRITURE ETRUSQUE EN ITALIE

Ici, pas de modèle du côté grec. L'article des Actes du colloque de Cortone 1981 (*Modes de contact . . .*, Pisa et Rome 1983), p. 731-751, était un inventaire rapide accompagné d'observations générales (« Rencontres de l'alphabet grec avec les langues barbares au cours du I^{er} millénaire av. J.-C. ») et ne constituait guère plus qu'un programme de travail. Du côté étrusque, l'article de *REL. XXXV*, 1957, p. 88-105 (« Sur les adaptations de l'alphabet étrusque aux langues indo-européennes d'Italie »), outre qu'il laissait hors de sa visée les secteurs non indo-européens,

était très sommaire; il n'en posait pas moins une doctrine qu'aujourd'hui on pourrait ainsi formuler: « à l'exception de l'extrême Sud (Pouilles, Lucanie, Calabre), tous les alphabets de l'Italie ancienne, *sans exception*, ont eu pour modèle unique ou pour modèle primordial un alphabet étrusque ».

Il n'y a pas de raison de penser que ces initiatives, émanant de cités étrusques diverses, et s'échelonnant sur plusieurs siècles, aient été l'effet d'une quelconque politique. Mais les Etrusques, gran dottori de l'Italie antique, semblent s'être toujours prêtés volontiers aux consultations que venaient leur demander des peuples voisins en mal d'écriture; cette partie de leur savoir était praxis, non doctrine, et rien ne les retenait de la communiquer. Quelquefois même plutôt deux fois qu'une: on sait aujourd'hui, après les trouvailles de Lozzo Atestino (1969) et de Cartusa (1971) que les Vénètes ont d'abord adapté à leur usage un modèle étrusque non méridional (dans le dernier tiers du VI^e s. ?), et plus tard (dans le premier tiers du V^e s. ?) reçu d'un modèle étrusque méridional la ponctuation syllabique; d'où il appert que les événements ont souvent sans doute suivi un cours plus compliqué que nous ne l'imaginons; d'où il appert aussi qu'il n'est nullement nécessaire que soient géographiquement voisines la cité étrusque donneuse et la cité étrangère receveuse: tout se passe au niveau de quelques personnages, éminemment mobiles, qui viennent en contact dans des circonstances que nous ignorons.

Faute d'un ouvrage comme ce tome II que nous souhaitons, on ne prendra jamais bien conscience de ce rôle de l'Etrurie. Mais il s'en faut, nous l'avons dit en commençant, que les matériaux connus en soient tous, présentement, élucidés.

Le plan du livre devrait être non point géographique mais chronologique. Une première partie devrait traiter des adaptations (latin, etc.) datant d'un temps où l'abécédaire étrusque, dépourvu de *f*, conservait les « lettres mortes » *b*, *d*, *o*. Seconde partie: adaptations (vénète, etc.) datant du temps où l'abécédaire a été allégé des « lettres mortes » sans être encore accru de *f*. Troisième partie: adaptations (osque, etc.) contemporaines des abécédaires étrusques sans « lettres mortes », mais à *f* final. Mais il n'est pas sûr que soient disponibles dans tous les cas les critères autorisant une telle classification: envisagera-t-on une quatrième partie pour les adaptations mal datables ?

Bien entendu, c'est seulement *exempli gratia* que nous proposons les esquisses ci-dessus. Qu'elles soient discutées, corrigées, améliorées est ce que, précisément, nous voudrions. Avec, au terme, la réalisation, en ces deux parties, d'un ouvrage qui, cruellement, manque.

MICHEL LEJEUNE